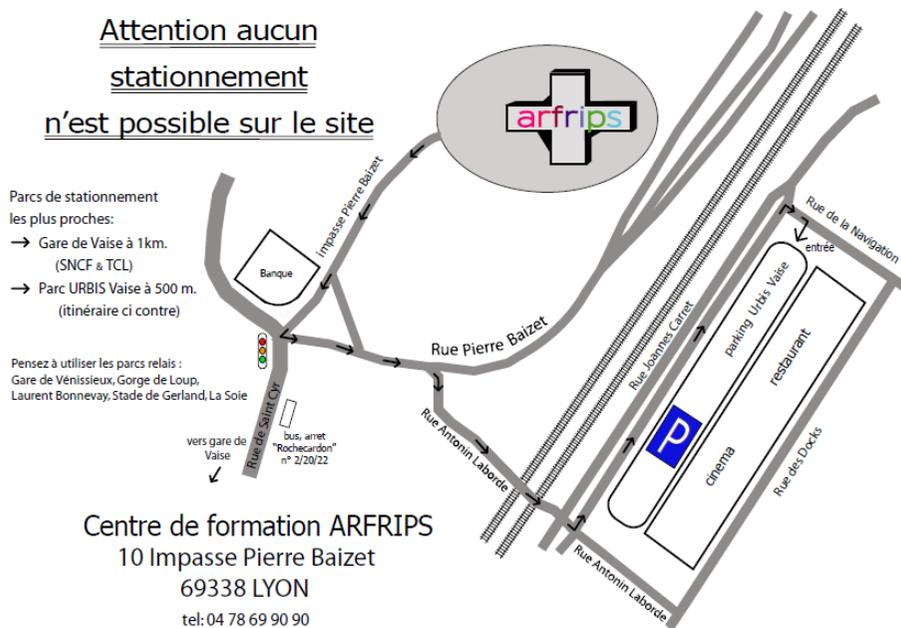


RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



JEUDI 19 JUIN 2014

PREMIERE JOURNEE D'ETUDES

**ACCUEIL FAMILIAL ET PLACEMENT
L'ENFANT, L'ADOLESCENT ET L'ECRAN
OU :
« VEUX-TU ETRE MON AMI !? »**

ARFRIPS
10 impasse Pierre Baizet
69009 LYON
04 78 69 90 90
Site internet : <http://www.arfrips.fr>
Mail : info@arfrips.fr

arfrrips

Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales
10 impasse Pierre Baizet, CS 10422, 69338 Lyon cedex 09 | Tél. 04 78 69 90 90 | fax 04 78 25 53 58
info@arfrips.fr | www.arfrips.fr | siren 481 216 315

ARGUMENT

L'enfant, l'adolescent placé et confié à un assistant familial ainsi qu'à son environnement familial, est confronté à un double enjeu. En effet, les raisons du placement le fragilisent dans sa construction des liens, et d'autre part les modes d'accompagnement proposés par les dispositifs de protection de l'enfance l'exposent davantage que d'autres à la vue de tous.

« L'autre » (assistant familial, famille accueillante, service) « sait » ce qu'il lui est arrivé, source d'une grande indiscretion, et les adultes chargés de son accompagnement sont eux-mêmes pris dans des modes de communication qu'ils ne maîtrisent pas. De son côté, le jeune peut également chercher cette présence permanente de l'écran, signe d'une soif de liens. En somme, **assiste-t-on à un changement profond dans la construction de l'intimité-intériorité ?**

Première interrogation : comment cet enfant/adolescent placé s'y prend-il pour se construire une identité « pas entièrement » sous l'œil des professionnels ?

Deuxième interrogation : ces liens hors espace familial (réseaux sociaux, jeux) renforcent le désir de vouloir les maîtriser alors qu'ils sont une tentative pour l'adolescent d'échapper aux vécus de dépendance. Comment penser que le désarroi de l'adulte, du professionnel, peut « faire partie » de l'accompagnement ? La limite et la frontière se cherchent entre « laisser faire » et stopper, entre savoir ou ne rien savoir avec qui il communique :

- **Comment l'assistant familial peut-il l'amener à gérer l'utilisation de ces écrans, à débrancher (suffisamment) l'ordinateur, etc. ?**
- **En quoi ces pratiques peuvent avoir un véritable sens « éducatif », constructif pour la personnalité de l'adolescent, si l'adulte référent travaille à garder le contact plus qu'à garder le contrôle ? La limite à trouver est complexe, mais le jeune cherche aussi à ne plus être « seul ».**

Enfin, l'assistant familial lui-même vit cet empiètement entre lieu professionnel et espace familial, entre privé et public. Sa manière de vivre, personnelle et familiale, est elle aussi sous le regard du jeune placé, du service « Accueil Familial », des informations ont circulé concernant les critères d'agrément, les qualités et compétences attendues et retenues, etc.

Troisième interrogation : les professionnels sont aussi « devant » l'écran, sont reliés par emails, donc comment "circulent" les informations entre l'assistant familial et l'équipe/le service, comment les infos se disent, se perdent, se transforment, s'agit-il d'une parole ou d'un écrit, etc. !?

PROGRAMME

8h30 Accueil, puis **9h** introduction par Vincent Bompard, modérateur

9h15-10h45 Grégory Pérez, psychologue : « **Vers une intimité 2.0** ». A l'heure où les technologies numériques envahissent le quotidien, nous assistons à une mutation progressive de la notion d'intimité engendrant ainsi l'émergence de nouveaux comportements. De la sorte, comment l'assistant familial va-t-il pouvoir accompagner le mineur placé dans ce « jeu de caché/exhibé » ? Comment va-t-il prendre en compte ce phénomène afin de protéger et préserver les « enveloppes de l'intime » du mineur placé, mais aussi celles de la famille accueillante ?

11h-12h30 Jacques Henno, journaliste et spécialiste des nouvelles technologies : « **L'écran et le contact** ». Un écran est à la fois ce qui permet de voir et ce qui se dresse comme barrière entre soi et l'autre. Ce qui effraie l'adulte, à juste titre certaines fois, c'est cette omnipotence que l'utilisation des écrans permet, non seulement parce que l'adolescent lui échappe radicalement, mais aussi parce qu'il craint une perte du contact. Pédagogie, éducation, relation sont alors possibles.

La « Compagnie de l'Alouette » proposera quelques « mises en scène »...

14h-16h Serge Tisseron, pédopsychiatre, psychanalyste : « **L'enfant et l'adolescent connectés...l'adulte déconnecté !?** ». Toujours être en contact est le but recherché par la connexion permanente, d'où la crainte de l'adulte. Est-ce une forme d'addiction ? Ou la peur que l'enfant/l'adolescent échappe au contrôle ? Quelles "limites" entre le « tout interdire » et le « laisser faire »... ? Comment éduquer le jeune afin de savoir-pouvoir gérer son temps devant l'écran, etc. ?

Serge Tisseron proposera sa réflexion concernant les « **identités multiples** », multiples rapports à l'image qui complexifient la construction identitaire de l'enfant et/ou l'adolescent, une virtualité pas si virtuelle (des paroles s'échangent, des liens se nouent et se dénouent), qui permet de pouvoir agir « sur » les relations, d'autant plus important quand l'on pense aux liens souffrant vécus par les jeunes placés.

Autrement dit, ni banalisation, ni dramatisation, mais une approche pour penser et agir au sein des familles d'accueil, au cœur de la pratique des assistants familiaux.

16h-17h Claire Rosier, Directrice Accueil Familial SLEA : « **L'assistant familial, le service et l'email...** ». L'email offre aux professionnels un moyen d'échanger, mais ne permet pas toujours de s'entendre, ni de se comprendre. Une nécessaire réflexion est à mener, pour perfectionner le dispositif d'accompagnement en placement familial.



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Coût de la journée : 80.00 € TTC

à retourner à : ARFRIPS, Laurence MORANDY

10 impasse Pierre Baizet - CS 10422 - 69338 LYON Cedex 09

Tel: 04 37 27 12 58 Fax: 04 78 25 53 58 l.morandy@arfrips.fr

Nom et Prénom :

Adresse Personnelle :

.....

Téléphone personnel :

Profession :

Adresse et téléphone de l'employeur :

.....

Souhaite participer au déjeuner organisé par l'ARFRIPS (16.00 €) OUI NON

Attestation des employeurs pour les personnes prises en charge en formation permanente (Loi 1901).

Nom, adresse et téléphone de l'établissement (où doit être envoyée la facture) :

.....

.....

Date, cachet et signature :